



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Reglementation

Question écrite n° 63016

Texte de la question

M Jean-Luc Preel attire l'attention de M le ministre de la sante et de l'action humanitaire sur la proliferation des publicites sur des methodes utilisant des objets et appareils a visee diagnostique, preventive ou therapeutique. Ces appareils souvent onereux trompent completement les lecteurs sur les resultats qu'ils peuvent apporter (que ce soit dans les domaines des rhumatismes, de l'amaigrissement ou autres). Certains d'entre eux peuvent meme se reveler dangereux. Il lui demande donc ce qu'il entend faire pour controler ce secteur et pour lutter contre ces abus.

Texte de la réponse

Reponse. - tre ces abus. tend faire pour controler ce secteur et pour.

Données clés

Auteur : [M. Prœl Jean-Luc](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63016

Rubrique : Publicite

Ministère interrogé : santé et action humanitaire

Ministère attributaire : santé et action humanitaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 1992, page 4786